



D-ICE GRANULAR



DEVERGLACANT ANTIDERAPANT ECOLOGIQUE



- ▶ **D-ICE GRANULAR pénètre et fait fondre rapidement la neige et le verglas en laissant une surface antidérapante.**
- ▶ **Grains anguleux offrant une excellente adhérence. Sécurise les surfaces pour les personnes comme pour les véhicules.**
- ▶ **Formule à base de sels d'acides organiques, sans risque pour l'environnement : utilisable à proximité d'espaces verts, de cours et points d'eau, de champs...**
- ▶ **Parfaitement biodégradable, ne pollue pas les sols et les nappes phréatiques.**
- ▶ **Non corrosif pour l'aluminium, l'acier et le béton...**
- ▶ **Peut être utilisé en préventif (rémanence longue durée) comme en curatif (action rapide).**
- ▶ **Efficace jusqu'à -15 °C.**
- ▶ **Sans étiquetage de sécurité. Ininflammable.**
- ▶ **Pour le déneigement des trottoirs, des entrées, des allées, des descentes de sous-sol, des**

parkings, etc...

UTILISATEURS

Hôtels, restaurants, maison de retraites et hôpitaux, enceinte d'entreprise, quai de déchargement, rampes d'accès, parking, espaces sportifs, ponts enjambant des cours d'eau, exploitation agricoles, parcs animaliers, zoo, élevage, refuges...

APPLICATION

Epandre le produit en une couche égale sur la surface à traiter.

- **Dosage** : 2 à 4 kg pour 100 m², selon l'épaisseur de neige/verglas.

En cas de très forte épaisseur de neige, il est préférable de racler la couche superficielle pour une meilleure action.

CARACTÉRISTIQUES

Forme : granulés.

Couleur : blanc-gris.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Se reporter aux conditions d'emploi figurant sur l'emballage.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

D2790-0617



Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société **Pro5** www.pro5.fr

